Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie La Réunion

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ANNEXE 3

Calendrier des opérations CDD / CDI

Du 27 avril 2020 8h au 11 mai 2020 16h (heures locales)

Saisie des vœux dans le serveur LILMAC

https://bv.ac-reunion.fr/lilmac

↓

A partir du 14 mai 2020

Édition et envoi des confirmations (accusé de réception) sur les messageries professionnelles des agents

↓

Du 15 mai 2020 au 29 mai 2020

Vérification des vœux et barèmes + récolte des avis des chefs d'établissement par les intéressés

↓

Au plus tard le 29 mai 2020 (cachet de la poste faisant foi)

Date limite de retour des confirmations uniquement par courrier postal

↓

Avant le 30 juin 2020

Envoi sur les messageries académiques du récapitulatif des vœux et barème validés par les services*

Dans le cas où la confirmation n'est pas retournée aux services académiques aux dates indiquées, la participation du candidat sera annulée

* uniquement pour les agents dont la participation a été retenue